

**INITIATIVE DE LIMITATION** – La libre circulation des personnes revêt une importance capitale les PME. L'expérience a montré que de telles négociations menées à marche forcée ne mènent nulle part. Avec ce texte, une pénurie de personnel qualifié est programmée dès cette année.

# Mise en péril de toute l'économie

L'initiative dite de limitation vise à renégocier la libre circulation des personnes (LCP) avec les pays de l'UE et de l'AELE. Si le Conseil fédéral ne parvient pas à mettre fin à l'accord sur la libre circulation des personnes par la voie de la négociation dans le délai d'un an, il devrait le résilier.

«L'expérience a pourtant montré que de telles négociations menées à marche forcée ne mènent nulle part. L'initiative de limitation est en fait une initiative de résiliation», analyse le directeur de l'usam Hans-Ulrich Bigler.

## Pénurie de personnel qualifié

La mise en œuvre de l'IDL provoquerait dès cette année une aggravation de la pénurie de personnel qualifié. La Suisse forme un grand nombre de spécialistes. Dans certains domaines, comme la santé, cela ne suffit cependant pas. Résilier la LCP reviendrait à rétablir le système des contingents. Une fois les contingents épuisés, une entreprise ne pourrait plus engager de spécialistes étrangers au moment où elle en aurait besoin.

La conseillère nationale PLR et vice-présidente de l'usam Daniela Schneeberger souligne qu'avec le départ à la retraite des baby-boomers les personnes seront beaucoup plus nombreuses, au cours des quinze

prochaines années, à quitter le marché du travail qu'à l'intégrer. La pénurie de main-d'œuvre qualifiée en 2019 a progressé de 22% pour l'ensemble de la Suisse par rapport à 2016. Les professions les plus durement frappées sont l'ingénierie (ingénieurs en électronique, par exemple) et les professions tech-

niques (techniciens en climatisation, par exemple).

## PME particulièrement touchées

«Les PME sont doublement pénalisées par cette pénurie», relève Daniela Schneeberger, directrice d'une entreprise de fiduciaire. Elle souligne que «trouver un remplaçant dans un

décal convenable est absolument impossible dans sa branche. Les grandes entreprises peuvent atténuer les conséquences d'une absence en répartissant le surcroît de travail sur plusieurs personnes. L'absence d'un collaborateur affecte plus durement une PME qu'une grande entreprise. Les PME disposent en outre de moins d'outils sur le marché très concurrentiel du recrutement, car elles ne peuvent offrir les mêmes perspectives de carrière que les grandes entreprises».

Conseiller national PDC à la tête d'une entreprise de construction métallique, le Tessinois Fabio Regazzi met lui aussi en garde contre l'adoption de l'initiative. Il est convaincu que «cela reviendrait à faire table rase et à jeter le bébé avec l'eau du bain. À elles seules, les nouvelles charges administratives dépasseraient les capacités de nombreuses PME». Pour les Tessinois, il est essentiel à ses yeux de défendre et, si possible, même de renforcer les mesures d'accompagnement (FlaM). La protection des salaires ne doit en aucun cas être remise en cause.

## Prospérité menacée

La clause guillotine entraînerait la résiliation de l'ensemble des accords bilatéraux I. «Un coup dur pour les PME», précise le directeur de l'usam Hans-Ulrich Bigler. Un tiers des PME

réalisent plus de 50% de leur chiffre d'affaires à l'étranger. L'interdépendance des PME avec l'étranger est extrêmement forte, tant en termes d'exportations que d'importations.

Avec la résiliation des accords bilatéraux I, la commercialisation des produits serait aussi plus coûteuse. Les marchés publics poseraient également problème. L'initiative fait fi de l'importance considérablement accrue des chaînes transfrontalières de création de valeur. Les PME suisses sont des fournisseurs importants en Europe.

La résiliation des accords bilatéraux I aurait des conséquences négatives dans d'autres domaines importants de la société également. Comme dans la recherche: «Nos universités se trouveraient exclues des grands projets de recherche européens. Les industries liées à la recherche, qui jouent un rôle important en Suisse romande notamment, se verraient soumises à de nouveaux tests d'homologation pour leurs produits», relève l'ancienne conseillère d'État et actuelle conseillère nationale vaudoise Jacqueline de Quattro.

Pour toutes ces raisons et pour la prospérité des PME suisses, la coprésidence du Comité PME «NON à l'initiative de résiliation – NON à la destruction des emplois» appelle les citoyennes et citoyens à rejeter l'initiative de limitation. usam



Avec la résiliation de la libre-circulation, les PME sont menacées.

Photo: Unsplash

**CONGRES DES ARTS ET METIERS** – Le Congrès de l'usam devrait se tenir au Forum Fribourg le 29 avril avec l'élection de la nouvelle présidence. L'événement est gratuit et tout le monde peut y participer.

## Rendez-vous avec l'usam à Fribourg!

Sauf imprévu (!), le mercredi 29 avril sera un temps fort pour les PME en Suisse: le Congrès de l'usam se tiendra au Forum Fribourg. Des centaines de personnes y sont attendues, vous aussi peut-être! Responsables de PME, artisans, politiciens, tout le monde est bienvenu.

Les délégués de l'usam choisiront le successeur du président **Jean-François Rime**. Le conseiller national et entrepreneur tessinois **Fabio Regazzi** (PDC/TI) est proposé par la Chambre suisse des arts et métiers. **Diana Gutjahr** (UDC/TG) a perdu devant cette Chambre, mais elle peut se présenter aux élections si elle le souhaite.

## Nouveau président

Tout le monde est attendu au Forum Fribourg dès 9h30. Les délégués seuls recevront leur matériel

de vote et d'élection. Le Congrès débutera à 10h30. La partie statutaire comprendra le discours de bienvenue du président de l'usam, suivie par une présentation des responsables du Fonds de protection, puis par l'élection de la nouvelle Chambre. Le point culminant sera l'élection de la nouvelle présidence de l'usam.

## Panel de haut niveau

L'usam concentre ses objectifs sur le bien-être de plus de 500 000 PME dans tout le pays. Sa politique est durable: bien pensée, stable, tournée vers l'avenir et efficiente.

La réduction des coûts réglementaires inutiles est au cœur de sa démarche depuis le Congrès de Lugano en 2010. En 2019, le Parlement a adopté un frein aux coûts de la réglementation. L'usam traduit la valeur des PME en actes politiques



Le dernier congrès de l'usam en 2018 s'est déroulé à Berne.

Photo: Arch/usam

ANNONCE

## CHAUD BIZ

Vos surplus de chaleur valent de l'or ! Valorisez-les et économisez ainsi de l'énergie et de l'argent dans votre entreprise.

**AGENCE DE L'ÉNERGIE**  
AENE

Contactez-nous. Nous vous assisterons volontiers.  
www.aenec.ch +41 32 933 88 55

dans de nombreux dossiers, comme le présentera un film réalisé par l'équipe responsable du magazine FOKUS KMU, cette émission de TV produite par l'usam et qui passe sur les chaînes régionales.

Un podium de discussion sera animé par **Christine Maier**, avec divers parlementaires: le conseiller national **Thomas Aeschi** (UDC), le conseiller aux Etats **Andrea Caroni** (PLR), le conseiller national **Balthasar Glättli** (Verts), le conseiller aux Etats **Andrea Gmür** (PDC), le conseiller national **Jürg Grossen** (Vert'libéraux), le conseiller natio-

nal **Roger Nordmann** (PS), ainsi que le comité exécutif nouvellement élu de l'usam.

## Laissez-vous inviter!

L'événement se poursuivra avec un cocktail dinatoire à partir de 14h00 environ. Tous les amis des PME sont bienvenus. La participation au Congrès est gratuite. Dans cette édition, un dépliant permet de s'inscrire, ou grâce au lien ci-dessous. A bientôt!

usam

www.sgv.usam.ch/kongress-anmeldung